

# **Commission permanente du Conseil général du 29 avril 2009**

Pascal Popelin a rapporté quatre délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

## **Fin d'une régie d'avances pour un centre de protection maternelle et infantile**

Pascal Popelin a proposé la suppression d'une régie d'avances destinée à payer en numéraire ou par chèque les dépenses courantes engagées par le centre de protection maternelle et infantile de Villepinte, cette régie n'ayant plus d'utilité.

## **Subventions d'investissement pour l'acquisition de matériel et de mobilier dans les centres de protection maternelle et infantile dont la gestion est déléguée aux communes**

Dans certaines communes, la gestion des centres de protection maternelle et infantile est déléguée aux communes par le Conseil général. Dans ce cadre, Pascal Popelin a proposé de verser les subventions départementales d'équipement suivantes, destinées à l'acquisition de matériel et de mobilier : 21 508€ pour Aulnay-sous-Bois, 11 233€ pour Noisy-le-Sec et 2 931€ pour Neuilly-sur-Marne.

## **Subvention d'investissement et de fonctionnement pour un établissement de multi accueil collectif à Rosny-sous-Bois**

Dans le cadre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil destinées à la petite enfance qu'il a fait adopter le 5 juin 2008, Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 34 341€ à la ville de Rosny-sous-Bois pour la réhabilitation d'un établissement multi accueil collectif de 20 places. La commune percevra une subvention de fonctionnement de 10€ par jour et par place effectivement occupée.

## **Avenant aux conventions de délégation de gestion des activités de protection maternelle et infantile et de planification familiale avec les communes de Noisy-le-Sec et Pantin**

Dans certaines communes, la gestion des centres de protection maternelle et infantile et des activités de planification familiale est déléguée aux communes par le Conseil général. Dans ce cadre, Pascal Popelin a proposé des avenants concernant la gestion des personnels, pour les communes de Noisy-le-Sec et Pantin.

Deux autres délibérations, adoptées au cours de cette séance, concernaient le canton de Livry-Gargan.

## **Travaux de grosses réparations de voirie, de signalisation tricolore lumineuse et d'ouvrages d'art sur les voies départementales**

Dans le cadre de l'individualisation 2009 du programme de grosses réparations de voirie, de signalisation tricolore lumineuse et d'ouvrages d'art sur les voies départementales, les crédits suivants ont été votés pour Livry-Gargan : 130 000€ pour la reprise de la couche de roulement du boulevard de l'Europe (ex RN3), 115 000€ pour la reprise de la couche de roulement sur certaines portions de l'avenue Camille-Desmoulins (ex RN403), 70 000€ pour le rabotage et la reprise des couches d'enrobés sur certaines portions de l'avenue du Consul-général-Nordling (ex RN3), 60 000€ pour la reprise des joints sur la chaussée, l'entretien spécialisé et le traitement des armatures apparentes du pont situé en limite de Vaujours (ex RN3), 35 000€ pour la mise en place d'une signalisation limitant le gabarit sur le pont situé au droit de l'allée Jean-Coulon (ex RN3), 30 000€ pour le rabotage et la reprise de la couche de roulement sur certaines portions de l'avenue

du Maréchal-Leclerc (ex RN3). Ces travaux sur les voies départementales de Livry-Gargan représentent donc un total de 440 000€.

**Travaux de rénovation, de renforcement de l'éclairage public et d'enfouissement des réseaux sur les voies départementales**

Dans le cadre de l'individualisation 2009 du programme de travaux de rénovation, de renforcement de l'éclairage public et d'enfouissement des réseaux sur les voies départementales, les crédits suivants ont été votés pour Livry-Gargan : 175 000€ pour la mise en sécurité de l'éclairage public de la voie express (ex RN3 au-delà du rond point et jusqu'à Vaujours).